

RÈGLEMENT DE LA MANIFESTATION

ARTICLE 1 : PARTICIPATION

La Rando Morbihan du 28 juin 2026 est ouverte à tous les randonneurs, seuls, en famille ou en groupe.

Les mineurs doivent être accompagnés d'un responsable légal.

Les chiens ne sont pas admis sur les parcours, pour des raisons de sécurité.

L'inscription vaut déclaration de bonne santé.

L'accueil, le contrôle et la remise des bracelets correspondant aux circuits se font au site du Cruguellic (Ploemeur).

Les participants s'engagent à :

- respecter les bénévoles et organisateurs,
- suivre les balisages, les instructions et les horaires de départ,
- respecter l'environnement, la propriété privée et le code de la route.

La Rando Morbihan est un événement convivial et non compétitif.

L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident dû au non-respect du présent règlement.

Les organisateurs se réservent le droit :

- d'adapter les parcours en fonction des contraintes du jour,
- de limiter ou répartir les participants par sécurité,
- d'exploiter les photos/vidéos prises pour la promotion de l'événement,
- d'annuler en cas d'alerte météo (vigilance orange), ordre administratif, ou circonstances exceptionnelles.

En cas d'annulations dues à un faible nombre de participants, les frais d'inscription seront remboursés.

ARTICLE 2 : ENGAGEMENTS ET INSCRIPTIONS

- Les inscriptions se font en ligne via HelloAsso à partir du 1er mai 2026 et jusqu'au 26 juin 12h00.
- Les inscriptions sont également possibles sur place le jour de la manifestation, dans la limite des places disponibles.
- Les paiements acceptés sur place : CB – Espèces – Chèques.

- En cas de non-présentation à la manifestation, les frais restent acquis au comité d'organisation.
- La remise des bracelets se fait sur présentation du billet HelloAsso ou de la preuve d'inscription sur place.

ARTICLE 3 : RECOMMANDATIONS POUR LES PARTICIPANTS

Adoptez une démarche responsable :

- Apportez votre gobelet personnel (pas de distribution sur place).
- Prévoir votre pique-nique pour les circuits longs.

Prévoir un équipement adapté :

- chaussures de marche,
- vêtement chaud, vêtement de pluie,
- casquette, lunettes, crème solaire,
- sac à dos, eau, en-cas,
- chaussettes de rechange.

ARTICLE 4 : SERVICES FOURNIS

L'organisation met à disposition :

- un accueil café/thé/jus de fruits dès 7h30,
- un ravitaillement sur les circuits 20 km et 28 km (salle de Kerroch),
- un pot convivial de fin de randonnée (cidre, jus de pomme, gâteaux),
- un balisage complet et un dispositif sécurité (bénévoles, équipes locales).

ARTICLE 5 : RESPECT DES LIEUX

Les randonneurs s'engagent à :

- ne laisser aucun déchet,
- respecter les zones sensibles, propriétés privées, sentiers protégés,
- ne pas sortir des circuits balisés.

ARTICLE 6 : MODALITÉS SPÉCIFIQUES À LA RANDO MORBIHAN

5 circuits sont proposés : 5,5 km – 10.5km – 12.5 km – 22.5 km – 29.5 km.

Les joggeurs sont autorisés uniquement sur les circuits 22.5 km et 29.5 km.

Le port du bracelet de couleur est obligatoire.

Les horaires de départ doivent être strictement respectés.